



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 27 mai 2024

Délibération n° CP-2024-3301

Commission pour avis : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Approbation des plans de financement dans le cadre des demandes de subvention du fonds vert pour 2024

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Rapporteur : Madame Laurence Fréty

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : mardi 7 mai 2024

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

Présents : M. B. Artigny, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, Mme H. Geoffroy, M. M. Grivel, Mme A. Gersperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à Mme R-F. Fournillon), Mme F. Benahmed (pouvoir à M. B. Badouard), M. G. Gascon (pouvoir à Mme D. Corsale), M. C. Geourjon (pouvoir à Mme N. Frier), M. L. Lassagne (pouvoir à Mme D. Nachury), Mme M. Picot (pouvoir à Mme C. Panassier).

Commission permanente du 27 mai 2024**Délibération n° CP-2024-3301**

Commission pour avis : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Approbation des plans de financement dans le cadre des demandes de subvention du fonds vert pour 2024

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

La Commission permanente,

Vu le rapport du 3 mai 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

Le fonds vert est un nouveau dispositif de financement de l'État, créé en 2023, pour accompagner les collectivités territoriales dans leur transition écologique et contribuer à répondre aux enjeux de la planification écologique.

Ce dispositif est pérennisé jusqu'en 2027 et permettra aux collectivités de disposer de nouvelles recettes.

Le fonds vert est articulé autour de trois axes :

- axe 1 : renforcer la performance environnementale,
- axe 2 : adapter les territoires au changement climatique,
- axe 3 : améliorer le cadre de vie.

Dans le cadre de la campagne annuelle 2024, la Métropole sollicite des financements auprès de l'État pour 19 projets. Les projets ont été déposés sur la plateforme de dépôt mise en place par l'État. Pour valider ces dépôts, il convient de délibérer les plans de financement des opérations.

II - Les projets faisant l'objet d'une demande de subvention**1° - Axe 1 - Renforcer la performance environnementale**

Mesure : rénovation énergétique des bâtiments publics

a) - Restructuration du collège Elsa Triolet à Vénissieux

Les travaux consistent en la rénovation énergétique du collège : isolation thermique des façades, remplacement des baies vitrées, protections solaires, reprise des installations techniques (chauffage et ventilation), végétalisation de la cour et récupération des eaux pluviales.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	montant HT (en €)	Recettes	montant HT (en €)
travaux	6 010 430	Métropole (autofinancement)	4 810 430
		fonds vert	1 200 000
Total	6 010 430	Total	6 010 430

b) - Installation de films solaires collège Barbusse à Vaulx-en-Velin

Les travaux consistent à poser des films solaires anti ultraviolet (UV) sur toutes les parois susceptibles de laisser passer les rayons UV du soleil.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	68 166,57	Métropole (autofinancement)	13 633,57
		fonds vert	54 533,00
Total	68 166,57	Total	68 166,57

2° - Axe 2 - Adapter les territoires au changement climatique

Mesure : renaturation des villes et des villages

a) - Restauration écologique du corridor du ruisseau de la Mouche aval à Irigny

Les travaux consistent à restaurer la continuité du ruisseau de la Mouche pour permettre de reconnecter le Rhône et ses marges alluviales à la zone humide d'Yvours. En effet, de nombreux ouvrages de franchissement du ruisseau font obstacle à la circulation de la faune aquatique et terrestre.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	245 000	Métropole (autofinancement)	124 500
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	50 000
		fonds vert	70 500
Total	245 000	Total	245 000

b) - Restauration écologique du corridor du ruisseau de la Mouche secteur source à Saint-Genis-Laval

Les travaux ont pour objectif d'améliorer les fonctionnalités de la zone humide accompagnant le cours d'eau et de restaurer de la dynamique d'écoulements.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	220 000	Métropole (autofinancement)	126 662
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	71 338
		fonds vert	22 000
Total	220 000	Total	220 000

c) - Étude préliminaire pour la restauration écologique du ruisseau du Rochecardon amont à Limonest et Champagne-au-Mont-d'Or

L'étude préliminaire envisagée a pour objectif de définir des scénarios de restauration chiffrés sur le linéaire concerné. Le diagnostic a mis, notamment, en lumière, une dégradation importante de la qualité physique des habitats.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	165 000	Métropole (autofinancement)	33 000
		fonds vert	132 000
Total	165 000	Total	165 000

d) - Renaturation dans le cadre du plan de préservation des risques technologiques (PPRT) à Genay et Neuville-sur-Saône

Les travaux consistent en la plantation de boisements urbains sur une parcelle de 24 560 m². Ces espaces ne seront pas ouverts au public et renforceront leurs rôles de refuge et d'habitat pour la faune et la flore.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	388 460	Métropole (autofinancement)	77 692
		fonds vert	310 768
Total	388 460	Total	388 460

e) - Quais de Neuville parc des berges et quais bas à Neuville-Sur-Saône

Les travaux consistent à aménager les quais pour favoriser le développement des modes actifs et intensifier la présence du végétal.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	4 108 744	Métropole (autofinancement)	3 108 744
		fonds vert	1 000 000
Total	4 108 744	Total	4 108 744

f) - Plantation d'arbres le long de la promenade du Biézin à Décines-Charpieu dans le cadre du plan canopée/nature

Il s'agit d'une plantation de plus de 1 520 arbres et de plus de 2 000 arbustes en pieds d'arbres sur la promenade du Biézin sur un linéaire total de plus de 6 km.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	957 029	Métropole (autofinancement)	191 406
		fonds vert	765 623
Total	957 029	Total	957 029

3° Axe 3 - Améliorer le cadre de vie

Mesure : recyclage foncier

a) - Renaturation dans le cadre du plan de PPRT de Genay et Neuville-sur-Saône

Les travaux consistent en la plantation de boisements urbains sur une parcelle de 24 560 m². Ces espaces ne seront pas ouverts au public et renforceront leurs rôles de refuge et d'habitat pour la faune et la flore.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	388 460	Métropole (autofinancement)	77 692
		fonds vert	310 768
Total	388 460	Total	388 460

Mesure : accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité

b) - Voie lyonnaise n° 1 : avenue Albert Einstein - boulevard du 11 Novembre 1918 à Villeurbanne

Les travaux ont pour objectif des aménagements de voirie et de stationnement afin de développer le vélo, la marche, le covoiturage ou la logistique urbaine durable.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	7 910 650	Métropole (autofinancement)	5 460 650
		fonds vert	2 350 000
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	100 000
Total	7 910 650	Total	7 910 650

c) - Voie lyonnaise n° 2 : avenue Berthelot à boulevard des Etats-Unis à Lyon 7ème et Lyon 8ème

Les travaux ont pour objectif des aménagements de voirie et de stationnement afin de développer le vélo, la marche, le covoiturage ou la logistique urbaine durable.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	6 426 750	Métropole (autofinancement)	4 331 282
		fonds vert	2 000 000
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	95 468
Total	6 426 750	Total	6 426 750

d) - Voie lyonnaise n° 7 : nord à Rillieux-la-Pape

Les travaux ont pour objectif des aménagements de voirie et de stationnement afin de développer le vélo, la marche, le covoiturage ou la logistique urbaine durable.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	4 500 000	Métropole (autofinancement)	3 100 000
		fonds vert	1 350 000
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	50 000
Total	4 500 000	Total	4 500 000

e) - Voie lyonnaise n° 8 : 28 km entre La Tour-de-Salvagny et Saint-Priest

Les travaux ont pour objectif des aménagements de voirie et de stationnement afin de développer le vélo, la marche, le covoiturage ou la logistique urbaine durable.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	1 872 000	Métropole (autofinancement)	1 322 000
		fonds vert	550 000
Total	1 872 000	Total	1 872 000

f) - Voie lyonnaise n° 8 : de Montcourant à route de Paris à Dardilly

Les travaux ont pour objectif des aménagements de voirie et de stationnement afin de développer le vélo, la marche, le covoiturage ou la logistique urbaine durable.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	2 330 350	Métropole (autofinancement)	1 635 350
		fonds vert	675 000
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	20 000
Total	2 330 350	Total	2 330 350

g) - Voie lyonnaise n° 8 : nord : route de Paris - boulevard Valvert - avenue Victor Hugo à Tassin-la-Demi-Lune

Les travaux ont pour objectif des aménagements de voirie et de stationnement afin de développer le vélo, la marche, le covoiturage ou la logistique urbaine durable.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	4 650 250	Métropole (autofinancement)	3 280 250
		fonds vert	1 350 000
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	20 000
Total	4 650 250	Total	4 650 250

h) - Voie lyonnaise n° 11 : route de Lyon et rue du Dauphiné à Chassieu

Les travaux ont pour objectif des aménagements de voirie et de stationnement afin de développer le vélo, la marche, le covoiturage ou la logistique urbaine durable.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	1 828 750	Métropole (autofinancement)	1 228 750
		fonds vert	550 000
		Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	50 000
Total	1 828 750	Total	1 828 750

i) - Dispositifs d'aides financières incitatives pour les mobilités propres

L'objectif des travaux est de mettre en place des solutions de mobilité alternatives aux services autonomie à domicile : aider à concevoir les solutions de mobilité les plus adaptées aux services d'aide à domicile : auto partage, gestion de flotte, vélo à assistance électrique, etc.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	851 930	Métropole (autofinancement)	170 386
		fonds vert	681 544
Total	851 930	Total	851 930

j) - Études de diagnostic et études préalables pour la mise en place de zone à faibles émissions (ZFE)

Ce projet consiste à réaliser une série d'études nécessaires afin de mieux appréhender les dynamiques de circulation et de renouvellement du parc de véhicules, les comportements des usagers face au dispositif ZFE en place, le positionnement des professionnels face aux contraintes introduites par la ZFE et les impacts de celle-ci sur les filières professionnelles vulnérables.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	107 000	Métropole (autofinancement)	21 400
		fonds vert	85 600
Total	107 000	Total	107 000

k) - Dispositifs d'aides financières incitatives pour les mobilités propres

Le pack engagement est une aide forfaitaire offrant un accès gratuit ou à tarif réduit à des services de transport et de mobilité alternatifs à la voiture individuelle, pour faciliter le choix de la démotorisation.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	600 000	Métropole (autofinancement)	120 000
		fonds vert	480 000
Total	600 000	Total	600 000

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve les plans de financement de la programmation fonds vert 2024.

2° - Les recettes d'investissement correspondantes seront imputées sur les opérations n° 0P34O4807A, n° 0P34O8233, n° 0P27O8557, n° 0P21O8585, n° 0P06O9420, n° 0P06O9680, n° 0P09O9429 et n° 0P26O9164, en recettes, à la charge du budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 mai 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240527-323450-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 mai 2024 Date de réception préfecture : 28 mai 2024
